Cinquante-huitième année. - N ° 73 A Vendredi 12 avril 2024

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3215

974 – RÉUNION

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINT-DENIS

Avis de dépôt

Date : 26 janvier 2024.
Dépôt de l'état de collocation.
353 885 999 RCS Saint Denis.
SIERRA (Frédéric).
Activité : non précisée.
Adresse : 14, rue de la Guadeloupe, 97490 Saint Denis.
Complément de jugement : Dans le cadre de la liquidation judiciaire prononcée en date du 20 septembre 2018, l'état de collocation établi par la SELARL FRANKLIN BACH 49 rue Sainte Marie, CS 11012, 97404 Saint Denis Cedex, pour le bien sis rue Duvivier, lieudit Marais de Moineau 60250 Bury, cadastré C2311, est déposé au greffe du TJ de Saint Denis de la Réunion. Publication légale : LE QUOTIDIEN DE LA REUNION en date du 23/02/2024, réf. 716438. Conformément à l'article R643-11 du code de commerce, les contestations de cet état doivent être formées dans un délai de trente jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation. Elles sont faites par déclaration au greffe du juge de l'exécution du TJ de Saint Denis de la Réunion. N° RG : 18/510